

Victime d'un cambriolage ?

Peut-être que vos bijoux ont été retrouvés par la Gendarmerie de la Haute-Garonne



Victime d'un cambriolage ?

Le dimanche 9 août 2020, les militaires de la Communauté de brigades (COB) de Saint-Lys / Plaisance-du-Touch, du Peloton de surveillance et d'intervention (PSIG) de Colomiers, ainsi que les réservistes opérationnels du Détachement de surveillance et d'intervention (DSI) de Toulouse-Mirail, appuyés par un hélicoptère du Détachement aérien de la gendarmerie (DAG) de Toulouse et de l'équipe cynophile du PSIG de Colomiers interpellent, grâce à un voisin vigilant, un individu auteur de 5 cambriolages et d'une tentative.

Il est présenté au Parquet de Toulouse le 11 août 2020 et condamné par Tribunal correctionnel à 6 mois d'emprisonnement ferme et une interdiction de territoire français pendant 5 ans. Lors de son interpellation, l'auteur des faits est notamment porteur de bijoux volés, dont certains n'ont toujours pas pu être restitués à leurs légitimes propriétaires.

L'avis de recherche de la gendarmerie comporte des photos des bijoux retrouvés elles sont publiées avec l'accord du Parquet de Toulouse.

Si l'un de ces objets vous appartient et que vous pouvez en attester (facture, photo, ...etc.), n'hésitez pas à vous présenter à la brigade de gendarmerie de Plaisance-du-Touch (104 Route de Lombez) ou à la contacter au 05 62 48 10 23.



bijoux voles 1.JPG

bijoux voles 4.JPG